

Centre Administration - Affichage des moyens de paiement

Contenu

[Règles d'affichage de vos moyens de paiements](#)
[Mode d'emploi de la fonctionnalité](#)
 [Accès à la fonctionnalité](#)
 [Information sur les champs](#)
[Exemples de création d'une règle d'affichage](#)
 [Moyen de paiement local](#)
 [Panier important – Paiement en plusieurs fois](#)
 [Cas d'un commerçant ayant plusieurs points de vente](#)
[Ordre d'exécution](#)
[Pages associées](#)

Règles d'affichage de vos moyens de paiements

Cette fonctionnalité vous permet de gérer les moyens de paiements que vous souhaitez proposer à un acheteur ainsi que leur ordre d'affichage sur la page de paiement **sans avoir à modifier votre balise `selectedContractList` du service `doWebPayment`**.

Cette gestion est réalisée via des règles sur les critères suivants :

- le pays de l'acheteur (`order.country`)
- le type de livraison
- l'origine de la commande (`order.origin`)
- le montant de la transaction
- une donnée privée

Exemples d'utilisation des règles d'affichage :

- Votre site [Marchand.com](#) est utilisé en France et en Belgique et vous souhaitez que vos clients belges se voient proposer le moyen de paiement Bancontact comme premier choix.
- Vous souhaitez proposer à vos clients de payer en plusieurs fois, mais seulement pour des commandes au-delà de 500 EUR et uniquement pour les clients localisés en France.

Ces exemples sont détaillés plus bas.

Notez que vous devrez toujours passer la balise `selectedContractList`. Elle sera la liste de repli si la transaction ne correspond à aucune règle d'affichage ou en cas de problème technique.

 Les règles de cette fonctionnalité surcharge les choix réalisés dans la `selectedContractList` et `contractNumber`.



ATTENTION : le point de vente n'est pas un critère de la règle, donc le fait de choisir un point de vente et les moyens de paiement associés n'implique pas que votre règle ne s'appliquera qu'aux demandes de paiement pour ce point de vente mais que la transaction, si elle répond aux critères de la règle, sera passée sur le ou les contrats du point de vente sélectionné. Donc, si vous avez plusieurs points de vente, il vous faut absolument passer une information permettant à la règle de ne se déclencher que pour le point de vente concerné par la demande de paiement. Pour cela, nous vous recommandons d'utiliser le critère Données marchand. Pour cela, dans les données privées (`privateData`) vous passerez la clé **`display.rule.param`** avec une valeur propre au point de vente concerné par la règle d'affichage.

De la même manière, si vous avez plusieurs points de vente, il n'est pas non-plus possible de faire une règle d'affichage unique qui s'appliquerait à tous les points de vente. Chaque point de vente doit avoir ses propres règles.

Notez que le numéro de contrat, s'il se rapporte bien à un point de vente précis, ne peut pas être interprété par la règle pour en déduire le point de vente (limitation technique). C'est la raison pour laquelle vous devez passer une donnée identifiant le point de vente sur lequel la règle doit s'appliquer.

Mode d'emploi de la fonctionnalité

Accès à la fonctionnalité

Mode de livraison	Pointe sur l'attribut deliveryMode de l'objet order.
Canal de vente	Pointe sur l'attribut origin de l'objet order. Vous pouvez utiliser cet élément pour faire passer une info relative au canal utilisé : appli ou web, par exemple. Ce champ est toutefois libre, donc vous pouvez l'utiliser comme vous le souhaitez.
Montant	Une devise doit être sélectionnée pour pouvoir utiliser ce critère.
Données marchand	Vous permet d'exploiter les données privées. Pour cela il vous faut utiliser la clé display.rule.param et lui attribuer la valeur souhaitée.
Point de vente	Sélectionnez le point de vente auquel vous souhaitez appliquer votre règle d'affichage. Les moyens de paiement actifs pour ce point de vente apparaissent alors et il ne vous reste qu'à sélectionner et ranger ceux que vous souhaitez voir proposés aux clients répondant aux critères de votre règle.

Exemples de création d'une règle d'affichage

Moyen de paiement local

Le commerçant Marchand.com vend en France et en Belgique. Le site est le même en France qu'en Belgique mais pour le paiement le commerçant souhaite proposer à ses clients belges le moyen de paiement local Bancontact, très populaire chez eux. Il crée alors la règle d'affichage ci-dessous et, lors de l'appel DoWebPayment, passe alors à Payline l'information order.country = BE, qui permet à Payline de proposer une page de paiement mettant en avant Bancontact.

Information règle d'affichage

Nom de la règle *
Belgique

Etat

Liste des critères

Pays de la commande
BELGIQUE

Mode de livraison

Devise
Aucune

Montant

Minimum

Maximum

Canal de vente

Données marchand

Sélection des moyens de paiement

Point de vente *
Demo Payline

Moyens de paiement masqués

- = CADEAUYR
CADEAUYR
- = redsys2
redsys2
- = AMAZONPAY
AMAZONPAY
- = oney3x
oney3x désactivé

>

<

Moyens de paiement affichés

- = VADS_CB
1234568
- = CARTECADEAU3
888777
- = VAD_CARTECADEAU
8887755

Panier important – Paiement en plusieurs fois

Le commerçant souhaite proposer le paiement en plusieurs fois à ses clients en France, mais uniquement pour des montants supérieurs à 500 EUR. Il crée alors la règle ci-dessous qui fera qu'un moyen de paiement en plusieurs fois sera proposé en deuxième option juste après les paiements par carte.

Information règle d'affichage

Liste des critères

Pays de la commande
FRANCE

Mode de livraison

Devise
EUR

Montant
Supérieur à

Minimum *
500

Maximum

Canal de vente

Données marchand

Sélection des moyens de paiement

Point de vente *
Demo Payline X

Moyens de paiement masqués

- = CARTECADEAU2
8887766
- = redsys2
redsys2
- = VAD_CCC 999888777 désactivé
- = CARTECADEAU3
8887777

>

Moyens de paiement affichés

- = VADS_CB
1234568
- = vad_paypal
7770777
- = VAD_CARTECADEAU
8887755

<

Cas d'un commerçant ayant plusieurs points de vente

Le commerçant Marchand.com a les points de vente suivant :

- Location
- Voyage
- Bijouterie
- Ameublement

Il souhaite appliquer une règle sur Ameublement afin de ne proposer le paiement en plusieurs fois qu'à partir de 800 EUR.

Ordre d'exécution

Une fois créée, une règle d'affichage vient se positionner au bas de la liste de vos règles existantes. Vous pouvez alors la déplacer en fonction de la priorité que vous souhaitez lui donner, sachant que l'ordre d'affichage de vos règles est l'ordre d'exécution de celles-ci.

Recherche Nom de la règle



Etat

<input type="checkbox"/>	Priorité		Etat	Nom de la règle
<input type="checkbox"/>	1	=	✓	France - Application mobile - Paypal - Amazon I
<input type="checkbox"/>	2	=	✓	France - 3XCB - uniquement si montant > 300 I
<input type="checkbox"/>	3	=	✓	Belgique - Accès par lien carte cadeau

Pages associées

- [Affichage des moyens de paiement \(smartdisplay\)](#)
- [Centre Administration - Affichage des moyens de paiement](#)
- [Module de Gestion des risques](#)
- [Webservice - doWebPaymentRequest](#)